

# Austérité budgétaire : les sacrifices du monde du travail, ça suffit !

- 1- L'origine de la dette publique : les choix politiques d'E.Macron
- 2 – La dette n'est pas un problème moral
- 3- Les effets désastreux de l'austérité dans le second degré
- 4- Des alternatives existent
- 5- A l'offensive avec le SNES-FSU !

# 1- L'origine de la dette publique : les choix politiques d'E.Macron

|                                    | Fin 2017 | Fin 2023 | Evolution |
|------------------------------------|----------|----------|-----------|
| <b>Dette publique en milliards</b> | 2218,4   | 3101,2   | + 882     |
| <b>Dette publique en % du PIB</b>  | 97%      | 109%     |           |

Selon les calculs faits par Attac, le coût des baisses d'impôts depuis 2017 = 308 milliards d'euros, soit 34,95 %, de la hausse de la dette publique sur cette période. **Autrement dit, les choix politiques d'Emmanuel Macron a contribué à près d'un 1/3 d'augmentation de la dette.**

**Les cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et aux ménages aisés représentent à eux seuls 207 milliards d'euros**, soit 24 % de la hausse de la dette sur cette même période.

En proportion de leur revenu, les milliardaires payent moins d'impôt que le reste de la population. **En effet la population française dans son ensemble paie en moyenne environ 50 % de ses revenus en impôts et cotisations sociales, contre 27 % pour les milliardaires**, tandis qu'en pourcentage de leur chiffre d'affaires, les grandes entreprises, et notamment les multinationales, payent moins d'impôt que les PME.

# 1- L'origine de la dette publique : les choix politiques d'E.Macron

La politique de l'offre telle qu'elle a été menée par Macron peut se définir par une baisse généralisée des impôts et une flexibilisation du marché du travail. L'objectif affiché est d'attirer les capitaux étrangers, encourager l'investissement, faire travailler plus les français (cf réforme des retraites et de l'assurance chômage) et ainsi produire de la croissance. E.Macron et ses ministres ont fait de la baisse des prélèvements obligatoires un dogme indépassable : le modèle social doit être financé par plus de croissance, et non plus de prélèvements obligatoires.

L'accent a particulièrement été mis sur la baisse de la fiscalité sur le capital, en particulier pour les plus riches. Les deux mesures essentielles ont été la suppression de l'ISF et sa transformation en impôt sur la fortune immobilière (IFI), ce qui revient à exonérer le patrimoine mobilier (actions, obligations, comptes divers) de cet impôt

# 1- L'origine de la dette publique : les choix politiques d'E.Macron

Résultat : aujourd'hui, en proportion de leur revenu, les milliardaires payent moins d'impôt que le reste de la population. **En effet la population française dans son ensemble reverse en moyenne environ 50 % de ses revenus en impôts et cotisations sociales, contre 27 % pour les milliardaires**, tandis qu'en pourcentage de leur chiffre d'affaires, les grandes entreprises, et notamment les multinationales, payent moins d'impôts que les PME.

En juillet, l'INSEE a publié les chiffres de la pauvreté pour 2023 : **le taux de pauvreté atteint 15,4 %, son plus haut niveau depuis le début du décompte en 1996.**

Selon une note de Bercy, publiée en janvier 2025, **le revenu des ultrariches a augmenté de 3 % par an hors inflation depuis 2003, alors que celui des autres Français progressait de 0,5 %**



## 2- La dette n'est pas un problème moral

« Cette question-là, déficit et dette, c'est une question qui pose un problème moral », a déclaré François Bayrou lors de la passation des pouvoirs, en décembre dernier. Le 15 juillet, il a de nouveau utilisé ce registre, en expliquant que chaque seconde, la dette de la France augmente de 5000 euros. On pourrait rétorquer que les aides aux grandes entreprises, sans contrepartie, ni contrôle représentent 6690 euros par seconde. Ou encore que si la dette sert à financer les cadeaux fiscaux des plus riches, il y a aussi un problème éthique.

« Chaque français doit 45 000 euros pour rembourser la dette » (P.Baptiste, ministre délégué à l'enseignement supérieur, 11/08/2025). C'est évidemment faux. **Personne ne devra rembourser 45000 euros au cours de sa vie. L'État n'est pas un ménage : les générations futures ne seront jamais vraiment lésées parce que l'Etat fait « rouler » la dette – il rembourse les emprunts à échéance en contractant de nouveaux emprunts**

La question de l'endettement n'est pas un problème moral mais économique et surtout politique. S'il faut se projeter sur l'avenir, les bonnes questions économiques et politiques sont les suivantes :

la dette contribue-t-elle à préparer l'avenir ?

Quels coûts pèseront vraiment sur les générations futures au regard des bénéfices qu'elles retireront des dépenses d'aujourd'hui ?

Prévenir et s'adapter au changement climatique, investir dans la recherche, diminuer les inégalités sont autant de dépenses publiques qui contribueront au bien être des générations future

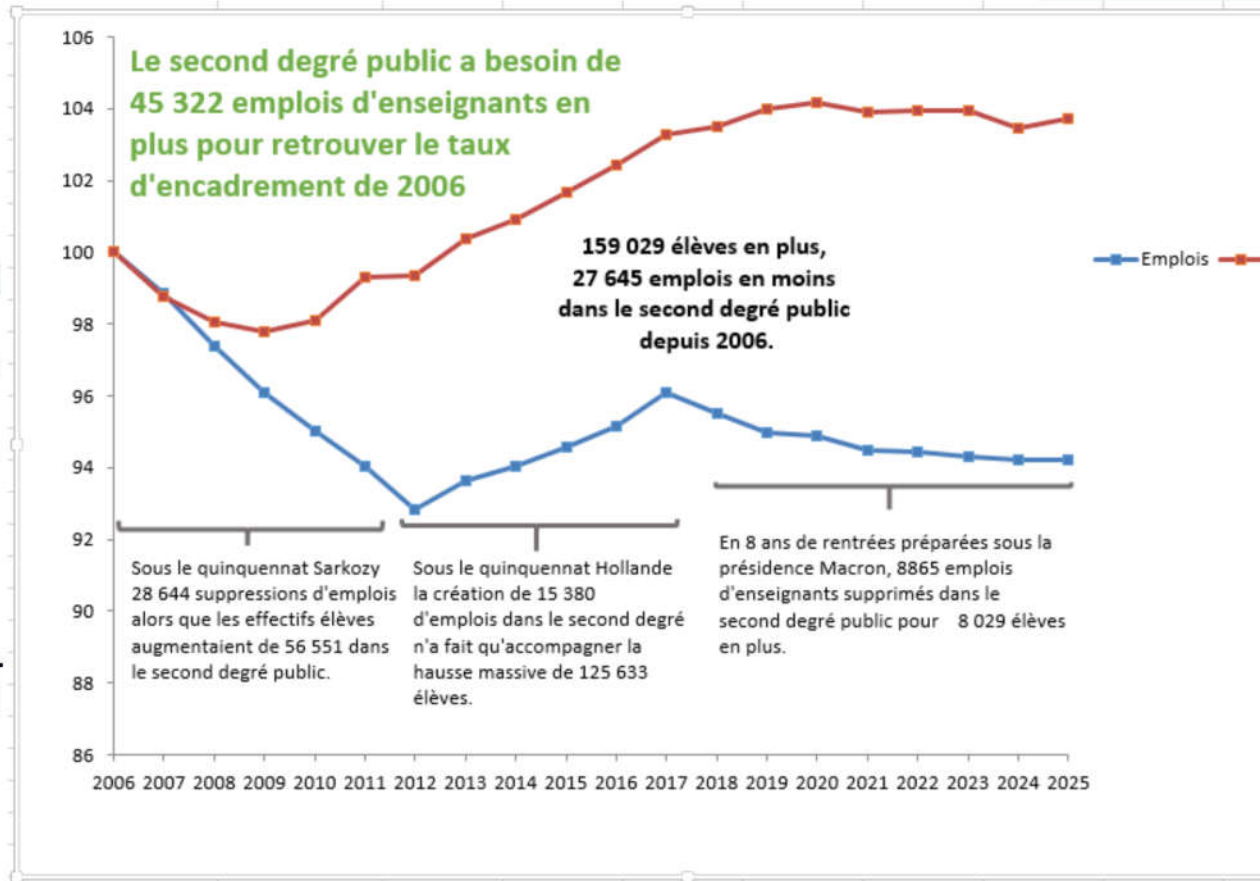


### 3- Les effets désastreux de l'austérité

#### Focus : les emplois dans le 2d degré public

Pour le second degré, l'argument démographique pour supprimer des emplois de professeurs ne tient pas : en 8 ans de rentrées préparées sous Emmanuel Macron, 8865 emplois d'enseignants ont été supprimés dans le second degré public alors même que 8029 élèves supplémentaires étaient accueillis dans les collèges et lycées publics.

En remontant plus loin, depuis 2006, les effectifs élèves ont augmenté de 4 % pendant que les emplois baissaient de 6 %. Le second degré public a besoin de 45 322 emplois d'enseignants pour retrouver le taux d'encadrement de 2006.



### 3- Les effets désastreux de l'austérité

- Des mesures d'austérité = un choc massif pour une économie fragile, qui va affaiblir la consommation des ménages et les dépenses publiques, deux des moteurs de l'économie et vont donc avoir un effet récessif !
- Pour 2026, la Banque de France prévoit une inflation d'au moins 1,4 %. Une année blanche (comme envisagée par F.Bayrou), c'est-à-dire un gel du point d'indice, des prestations sociales, des pensions signifie qu'en euros constants, toutes les prestations sociales baisseront de 1,4 %, de même que le niveau de vie des retraités. **En proportion, le principe d'année blanche se traduirait par une baisse de 1 % du revenu disponible pour les plus modestes, contre 0,3 % pour les plus aisés-es.**
- La stagnation des salaires, rattrapés par l'inflation (tous produits confondus, inflation cumulée de 12,8% entre 2020 et 2023, elle atteint même 23 % pour les produits alimentaires) produit aujourd'hui une paupérisation des fonctionnaires de catégories A, parmi lesquelles les enseignant·es
- L'avancement de carrière est en panne, les fonctionnaires montent sur un escalier roulant qui descend. Par exemple en fin de carrière un prof qui gagnait 3,5 SMIC en 1989 gagne aujourd'hui 2,3 SMIC

## 4- Des alternatives existent

**La taxe Zucman – votée par l'Assemblée, rejetée par le Sénat et le gouvernement.**

Elle instaure un impôt plancher pour les **personnes dont le patrimoine dépasse les 100 millions d'euros (patrimoine immobilier, professionnel et financier)**, c'est-à-dire **0,01 % des contribuables les plus riches**. **1800 foyers fiscaux seraient concernés.**

Cette taxe additionnelle s'appliquerait si le total de leurs impôts (impôt sur le revenu, contribution exceptionnelle sur les hauts revenus, CSG, CRDS, impôt sur la fortune immobilière) est inférieur à 2% de leur patrimoine. L'objectif est s'assurer qu'ils payent au moins 2% de leur patrimoine en impôt. Les ultrariches visés ne devraient payer cette taxe que si la somme de leurs autres impôts est inférieure à 2 % de leur patrimoine. Dans ce cas, ils devraient s'acquitter de la différence. Ce procédé permet de cibler les ultrariches qui mettent en place des schémas d'optimisation, notamment de leur patrimoine, pour échapper à l'impôt.

*Exemple : J'ai un milliard d'euros de patrimoine, 2% d'un milliard, cela fait 20 millions. Si le total de mes impôts est de 15 millions, je payerai 5 millions de taxe Zucman pour atteindre cet impôt plancher de 2 %. Au total, je paye 20 millions d'impôts sur un patrimoine d'un milliard . Il me reste 980 millions d'euros de patrimoine.*

*Si j'ai 100 millions de patrimoine, mon impôt minimal sera 2 millions d'euros. Il me reste 98 millions d'euros.*

Cette taxe rapporterait entre 15 et 25 milliards d'euros

Un risque d'exil fiscal ? Le texte voté par l'Assemblée nationale prévoit que les contribuables continueraient à être soumis à l'impôt plancher durant cinq années après leur départ



## 4- Des alternatives existent

### Les aides aux grandes entreprises

Le rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur l'utilisation des aides publiques aux grandes entreprises (celles de plus de 1 000 salariés et 450 millions de chiffre d'affaires net mondial) et à leurs sous-traitants a apporté un chiffrage officiel en juillet 2025.

Quel est le coût global des aides publiques dont bénéficient les plus grandes entreprises ?

**L'ensemble des subventions, exonérations, ristournes et autres niches fiscales en faveur des entreprises : 211 milliards d'euros ont ainsi été versés en 2023, soit 6690 euros par seconde, sans contreparties, sans conditions, sans transparence, ni suivi.**

Selon l'économiste Maxime Combes, «ces 211 milliards d'euros *montrent qu'au cours de ces vingt-cinq dernières années, les aides publiques aux entreprises ont augmenté 4 à 5 fois plus vite que le PIB et que les prestations sociales* ».

## 4- Des alternatives existent

**Tableau synthétique**

| Mesures                                                                                         | Gain attendu                                                                               | Coût estimé                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Année blanche                                                                                   | 6 à 7 milliards d'euros                                                                    |                                                                         |
| Suppression de 2 jours fériés                                                                   | 4,2 milliards d'euros                                                                      |                                                                         |
| Taxe <u>Zucman</u>                                                                              | 15 à 25 milliards d'euros                                                                  |                                                                         |
| +10% pour tous les profs<br>(promesse Macron 2022)                                              |                                                                                            | 3,6 milliards d'euros (chiffrage <u>SNES</u> de 2023)                   |
| Rénovation énergétique du bâti scolaire                                                         |                                                                                            | 4 à 5 milliards d'euros par an pendant 10 ans (rapports parlementaires) |
| <u>ISF</u> (avant sa suppression)                                                               | 4 à 5 milliards d'euros / plus progressif en élargissant l'assiette : 10 milliards d'euros |                                                                         |
| Depuis 2018, les cadeaux fiscaux aux plus riches et aux grandes entreprises                     |                                                                                            | 207 milliards d'euros (depuis 2018)                                     |
| Aides aux grandes entreprises, sans contreparties, sans conditions, sans transparence ni suivi. |                                                                                            | 211 milliards d'euros en 2023                                           |

## 5- A l'offensive avec le SNES-FSU !

Budget 2026, état de l'Ecole publique, salaires, carrières, retraites, protection sociale....Notre modèle social est à un point de bascule. Le SNES-FSU est déterminé à engager le rapport de force pour gagner d'autres choix budgétaires, économiques, sociaux et éducatifs.

**Un préavis de grève est déposé pour toute la période de rentrée** (août jusqu'à fin septembre) : le SNES-FSU appelle les collègues à s'en saisir pour les actions liées aux conditions locales de rentrée.

Le SNES-FSU accompagne et soutient localement **les mobilisations du 10 septembre**, dans un cadre intersyndical et sur la base de nos revendications, par exemple, pour la justice fiscale avec la taxation des grandes entreprises et des plus riches ou pour une redistribution des richesses permettant le nécessaire développement des services publics utiles à tous

**Le SNES-FSU appelle à la grève le jeudi 18 septembre dans le cadre de l'appel de l'interpro contre l'austérité budgétaire et pour la justice fiscale et sociale.**

le SNES-FSU discutera dans ses instances de la perspective rapide d'une grève éducation pour porter les besoins et les urgences du second degré.



À vos côtés,  
pour gagn